

## Cours 6 : La complaisance morbide dans l'extraordinaire.

« L'extraordinaire se manifeste aussi dans son extrême violence. Loin d'exciter, il anéantit. Loin de favoriser le verbe et l'hyperbole, il coupe le souffle et la parole. C'est alors le traumatisme qui prévaut et l'habitude retrouvée peut apparaître nécessaire et apaisante. »

**Document n°1 :** Orfali Birgitta, « Regard psychosocial et événements extraordinaires », *Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*, 2006/3 (Numéro 71), p. 65-75. DOI : 10.3917/cips.071.0065. URL : <https://www.cairn.info/revue-les-cahiers-internationaux-de-psychologie-sociale-2006-3-page-65.htm>

L'événement extraordinaire, en ce qu'il introduit une rupture importante dans la linéarité du temps par le choc événementiel s'inscrit dans une logique de conflit. Il introduit une dissonance, des tensions ; il souligne l'inadéquation des points de repères habituels et de ce fait, il stipule l'importance des styles de comportement dans l'émergence d'un conflit, la visibilité minoritaire et la transformation des représentations et des pratiques sociales.

Les événements extraordinaires ne sont cependant pas toujours le fait de groupes minoritaires particuliers. Un groupe terroriste, un parti politique peuvent facilement être désignés et identifiés comme tels dans l'espace sociopolitique. Une épidémie, une catastrophe naturelle ne sont pas perçus de manière identique. Cependant, quelque chose de commun réunit les réactions aux événements extraordinaires. Les individus sont en effet obligés de reconsidérer la « normalité » de leur existence, les présupposés qui fondent leur quotidien et ce faisant, ils peuvent « communier » dans une démarche similaire, ils peuvent reconstruire leur réalité sociale, en forgeant notamment des représentations sociales, une vérité de sens commun tangible parce qu'élaborée « ensemble ». Même si des interprétations diverses peuvent subsister, le constat de « la vanité des choses », de leur vacuité est consensuel face à l'événement extraordinaire.

C'est l'envers du décor qui est tout à coup proposé à tous. Dans la plupart des événements extraordinaires, le tabou des rêves explose. Ainsi, le rêve américain s'effondre avec les *Twin Towers* ; le voyage en Égypte est englouti dans l'accident de Flash Air à Charm-El-Cheikh ; le tsunami détruit le rêve paradisiaque de Pukhet et *Katrina* la Louisiane et le Mississipi ; le progrès est régulièrement remis en question, par exemple lors de l'explosion chimique d'AZF à Toulouse ou lorsque se produisent des naufrages de pétroliers comme le *Prestige* ou l'*Erika*, lorsque des complexes nucléaires se fissurent (Tchernobyl a longtemps marqué les esprits et figure sans doute comme l'un des événements extraordinaires des plus importants avant le tsunami asiatique ; le bien-être par l'alimentation est perturbé par la « vache folle » comme par les OGM ; la santé et la sexualité sont perturbées par le Sida... Si ces différents événements semblent n'avoir aucun trait commun (les uns relèvent de catastrophes chimiques, nucléaires ou climatiques, les autres d'accidents technologiques ou du terrorisme par exemple), leur récurrence dans l'espace médiatique impose une exposition répétée des individus comme des groupes qui oblige à des ajustements individuels, sociaux et politiques permanents. La dissonance sans cesse renouvelée génère alors des pratiques d'évitement, de refus (ne plus manger de bœuf à cause de la vache folle, s'abstenir de voter pour contrer l'extrême droite) qui peuvent paraître illogiques.

**Document n°2 :** « D'Auschwitz à Outreau: la mémoire massacrée des enfants survivants », *Huffington Post*, 8 juin 2015. URL : [http://www.huffingtonpost.fr/helene-romano/dauschwitz-a-outrou-la-memoire-enfants-maltraites\\_b\\_7532604.html](http://www.huffingtonpost.fr/helene-romano/dauschwitz-a-outrou-la-memoire-enfants-maltraites_b_7532604.html)

JUSTICE - Il y a tout juste un mois, la France commémorait le 70ème anniversaire de la libération des camps de concentration. Les cérémonies qui ont eu lieu à ce moment-là et les témoignages des survivants (tous enfants à cette période), pourraient laisser penser que parler de l'holocauste a toujours été possible. Ce serait une erreur. À la libération des camps, la majorité des déportés a été condamnée au silence, non seulement en raison de leurs propres difficultés à se dégager de l'indicible de ce qu'ils avaient subi mais surtout parce que personne ne voulait entendre ces récits de l'horreur.

C'est la même violence du déni de la réalité de ce qu'ils ont vécu qui s'impose aujourd'hui, en France, aux enfants maltraités : pour ceux qui parviennent à révéler, il existe une identique difficulté à être reconnus victimes de ce qu'ils révèlent par cette communauté des autres pourtant censés le protéger (proches, société, monde judiciaire).

Le lien entre les enfants rescapés des camps de concentration et ceux qui ont survécu aux maltraitements et en particulier aux abus sexuels, apparaîtra sans doute excessif à ceux qui méconnaissent les conséquences traumatiques de ces violences. Et pourtant, il existe un lien indéfectible entre tous ces enfants aux vies fracassées : celui du génocide identitaire dont ils ont été victimes et ses traces traumatiques dans leur corps, dans leur âme, dans leur mémoire et dans leur histoire.

La terreur, la honte vous sidèrent. Les humiliations et la désaffiliation organisées par vos bourreaux vous condamnent à la perte de toute confiance en l'autre à un âge où cette confiance est pourtant essentielle pour grandir sereinement. La terreur subie vous tétanise. L'emprise et l'identification à l'agresseur vous saturent de culpabilité. Les violences faites à votre corps entraînent une symptomatologie post-traumatique spécifique qui hypothèque votre devenir et ce d'autant plus que vous êtes un enfant en plein développement (troubles anxieux, autodévalorisation, perte de confiance dans l'avenir, reviviscences, problèmes psychosomatiques, cauchemars, hypervigilance, troubles de la mémoire et de l'attention, tristesse).

La mémoire traumatique encode vos traumatismes dans les abysses cérébraux et vous expose à des ressentis complexes et à des souvenirs lacunaires. Le fait de ne pas être totalement mort alors que d'autres n'ont pas survécu ou ont sombré dans des troubles majeurs hantent votre présent d'une conviction de ne pas être légitime. L'effraction psychique produit un sentiment d'étrangeté et l'impression de ne jamais être à sa place.

Pour ceux qui ont survécu à l'holocauste comme pour ceux qui ont survécu aux viols et aux autres maltraitements subies, s'annonce une autre épreuve qui pour certains deviendra un véritable enfer : pouvoir se dégager de ce statut d'objet de violence pour (re)devenir sujet de son histoire. Cette réinscription dans le monde des vivants (voire cette inscription, pour les enfants maltraités depuis l'enfance ou les enfants nés dans les camps), nécessitent la concomitance de deux processus dont chacun est en lui seul incertain : parvenir à témoigner ET que ce témoignage permette la reconnaissance des atrocités subies.

Comment dès lors l'enfant victime peut-il témoigner et être entendu à la hauteur de ce qu'il a vécu ? S'il est trop déstructuré psychologiquement, son récit apparaît bizarre, ses pertes de mémoire inconcevables compte tenu de la gravité de ce qu'il prétend avoir subi. S'il est trop précis dans son témoignage, sa parole est considérée comme suspecte. S'il présente des troubles post-traumatiques envahissants il sera psychiatrisé et rapidement étiqueté de telle ou telle pathologie ; s'il ne présente pas de troubles visibles, il sera soupçonné de ne pas avoir subi tout ce qu'il dit. Pour l'enfant victime le parcours s'annonce des plus douloureux tant l'incompréhension voire la contestation de ce qu'il a vécu lui est opposée.

Au final quoi qu'il dise, quoi qu'il puisse exprimer, quoiqu'il manifeste, l'enfant qui a failli être exterminé par la violence des hommes, ne réagit jamais comme la communauté des autres le

voudrait. Il est alors condamné à se taire. Sortis des camps, les rares déportés qui ont tenté de témoigner se sont fait traiter de menteurs par ceux qui savaient que les camps existaient et qui, pris d'une subite et indécente amnésie, tenaient plus que tout à ce que le silence impose sa loi ; mais aussi par tous ceux qui préféreraient rester dans une si confortable ignorance coupable.

**Document n°3 : Emmanuel Carrère, *L'Adversaire*, P.O.L., 2000.**

« Le 9 janvier 1993, Jean-Claude Romand a tué sa femme, ses enfants, ses parents, puis tenté, mais en vain, de se tuer lui-même. L'enquête a révélé qu'il n'était pas médecin comme il le prétendait et, chose plus difficile encore à croire, qu'il n'était rien d'autre. Il mentait depuis dix-huit ans, et ce mensonge ne recouvrait rien. Près d'être découvert, il a préféré supprimer ceux dont il ne pouvait supporter le regard. Il a été condamné à la réclusion criminelle à perpétuité. Je suis entré en relation avec lui, j'ai assisté à son procès. J'ai essayé de raconter précisément, jour après jour, cette vie de solitude, d'imposture et d'absence. D'imaginer ce qui tournait dans sa tête au long des heures vides, sans projet ni témoin, qu'il était supposé passer à son travail et passait en réalité sur des parkings d'autoroute ou dans les forêts du Jura. De comprendre, enfin, ce qui dans une expérience humaine aussi extrême m'a touché de si près et touche, je crois, chacun d'entre nous. » (Emmanuel Carrère, *Quatrième de Couverture*, Folio)

Des psychiatres ont été chargés de l'examiner. Ils ont été frappés par la précision de ses propos et son souci constant de donner de lui-même une opinion favorable. Sans doute minimisait-il la difficulté de donner de soi une opinion favorable quand on vient de massacrer sa famille après avoir dix-huit ans durant trompé et escroqué son entourage. Sans doute aussi avait-il du mal à se détacher du personnage qu'il avait joué pendant toutes ces années, car il employait encore pour se concilier la sympathie les techniques qui avaient fait le succès du docteur Romand: 5 calme, pondération<sup>1</sup>, attention presque obséquieuse<sup>2</sup> aux attentes de l'interlocuteur. Tant de contrôle témoignait d'une grave confusion car le docteur Romand, dans son état normal, était assez intelligent pour comprendre que la prostration<sup>3</sup>, l'incohérence ou des hurlements de bête blessée à mort auraient davantage plaidé en sa faveur, vu les 10 circonstances, que cette attitude mondaine. Croyant bien faire, il ne se rendait pas compte qu'il sidérait<sup>4</sup> les psychiatres en leur fournissant de son imposture un récit parfaitement articulé, en évoquant sa femme et ses enfants sans émotion particulière, comme un veuf bien élevé met un point d'honneur à ne pas laisser son deuil assombrir ses commensaux<sup>5</sup>, en ne manifestant un peu de trouble, pour finir, qu'à propos des somnifères qu'on lui donnait et dont il s'inquiétait de savoir s'ils ne risquaient pas de créer chez lui une accoutumance - souci que les psychiatres ont jugé « déplacé ».

15 Au cours des entretiens suivants, ils l'ont vu sangloter et produire des signes emphatiques<sup>6</sup> de souffrance sans pouvoir dire s'il l'éprouvait vraiment ou non. Ils avaient l'impression troublante de se trouver devant un robot privé de toute capacité de ressentir, mais programmé pour analyser des stimuli<sup>7</sup> extérieurs et y ajuster ses réactions. Habitué à fonctionner selon le programme « docteur Romand », il lui avait fallu un temps d'adaptation pour établir un nouveau programme, « Romand l'assassin », et apprendre à le faire tourner.

Extrait, © P.O.L.

1. Juste mesure. 2. Exagérément polie. 3. L'abattement extrême. 4. Stupéfiait. 5. Invités. 6. Très appuyés. 7. Signaux déclenchant une réaction.

**Document n°3 : Stanley Kubrick, *Full Metal Jacket*, 1987.**

